



**Producteur :** Carrière TREVENU (Tressignaux)  
**Granulats :** Gravillon 10/14  
**Technique :** Mélanges hydrocarbonés

**Dossier :** THOUEMENT SA - 18942  
**Essais de caractérisation**

Contrôleur	LRPC Saint Brieuc
Rapport d'essais n° B1248001	40000 g prélevés le 18/07/2011
Classe granulaire	10/14 mm
Prélevé par	Mr THOUEMENT
Référence	Norme XP P 18-545 Article 7 - EN 13043 : Code C III
Observations internes	11ILB/27-2
Observations	

ESSAIS	Minimum	Valeur	Maximum	U	Norme
Los Angeles (*)		11 %	30	3	NF EN 1097-2,FD
Date de l'essai		18/08/2011			
Résultat avant arrondi		11.1 %			
LA+MDE		22.1 %	45.0	3	
Micro-Deval (*)		11 %	25	3	NF EN 1097-1,FD
Date de l'essai		18/08/2011			
essai1		11.2			
essai2		10.8			

<b>Commentaires</b>	<b>BLOUET Laurent</b>	<b>FONCTION</b>

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation et signalés par le (\*)

L'attention est attirée sur le fait que les résultats mentionnés par le présent rapport d'essai ont été obtenus avec l'échantillon défini ci-dessus les avis et/ou interprétations à tirer de ces résultats:

- ( ) sont indiqué(e)s en application du texte de référence suivant fixé par le demandeur: .....  
( ) font l'objet du document annexé au présent rapport d'essais  
( ) n'ont pas été demandé(e)s.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s).  
Les résultats présentés ne concernent que les échantillons soumis aux essais.

**Producteur :** Carrière TREVENOU (Tressignaux)**Dossier :** THOUEMENT SA - 18942**Granulats :** Sable 0/4 mm**Essais de caractérisation****Technique :** Bétons Hydrauliques

Contrôleur	LRPC Saint Brieuc
Rapport d'essais n° B1248002	20000 g prélevés le 18/07/2011
Classe granulaire	0/4 mm
Prélevé par	Mr THOUEMENT
Référence	Norme XP P 18-545 Article 10 - EN 12620 et EN 13139 : EN 12620 béton (0/4 A)
Observations internes	11/LIB27-1
Observations	

ESSAIS	Minimum	Valeur	Maximum	U	Norme
Masse volumique réelle après étuvage(*)		2.85 Mg/m3		0.015	NF EN 1097-6 (8 - 9), FD P1866
Date de l'essai		18/08/2011			
MVR saturée surface sèche		2.89 Mg/m3			
MV absolue		2.97 Mg/m3			
Absorption		1.37 %			
Absorption d'eau(**)		1.4 %		0.24	NF EN 1097-6. art 8
Date de l'essai		18/08/2011			

<b>Commentaires</b>	<b>BLOUET Laurent</b>	<b>FONCTION</b>

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation et signalés par le symbole (\*).

L'attention est attirée sur le fait que les résultats mentionnés par le présent rapport d'essai ont été obtenus avec l'échantillon défini ci-dessus et que les avis et/ou interprétations à tirer de ces résultats:

- ( ) sont indiqué(s) en application du texte de référence suivant fixé par le demandeur: .....  
( ) font l'objet du document annexé au présent rapport d'essais  
( ) n'ont pas été demandé(s).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s).

Les résultats présentés ne concernent que les échantillons soumis aux essais.

IMP-22-GER-02 rev. 00 janv-08